

# - LETTRE INFO - Delta Revie

## SÉCURITÉ

Un suivi journalier des appareils, et un changement systématique tous les 4 ans.

## QUALITÉ

Nos appareils évoluent, maintenant nous vous installons des appareils qui se branchent uniquement sur une prise électrique.

Plus besoin d'avoir une ligne téléphonique.

## SOLIDARITÉ

"Rompre la solitude"

Nos bénévoles passent des "appels de courtoisie" pour créer du lien social, fêter l'anniversaire, etc. Faites-en la demande si vous le souhaitez !



*Cher(ère) abonné(e),*

L'année 2016 touche à sa fin ! Ce fut l'année du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association Delta Revie ! On ne pouvait ne pas marquer cet événement ! Le 25 novembre, nous avons réunis tous les acteurs qui ont participé ou participe à cette grande aventure qui dure depuis 40 ans, avec toujours ce triple objectif que les pères fondateurs ont inscrit dans le marbre : « Sécurité, qualité, solidarité » ! Delta Revie Montluçon fut la première association de téléalarme de France ! Financée, à ces débuts, par la Fondation de France, les Compagnons d'Emmaüs, la Ville de Montluçon, et gérée par les Sapeurs Pompiers de Montluçon, accompagnée d'une équipe de bénévoles, Delta Revie n'a pas cessé de progresser, de se développer, pour participer aux dispositifs d'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées !

Ce développement gradué nécessitait de parfaire la sécurisation de nos dispositifs, d'augmenter l'effectif du personnel et d'agrandir nos locaux ! Tout cela, bien entendu, a entraîné des charges supplémentaires : Augmentation du loyer et des charges locatives, de la masse salariale et des investissements nous permettant de moderniser notre parc d'appareils ! Ainsi, progressivement les anciens modèles sont peu à peu remplacés par des transmetteurs GPRS et sont changés systématiquement tous les 4 ans au lieu de 5 à 10 ans comme le pratique la plupart des téléassisteurs. Cette courte durée est gage de sécurité en terme de matériel et de modernisation de notre parc !

J'ai bien conscience que l'ensemble de ces démarches génèrent bien entendu, des coûts supplémentaires qui nous obligent pour préserver nos équilibres financiers, à devoir augmenter la redevance mensuelle de 1€, soit 12€ annuels, d'autant plus que les charges courantes (Loyer, fournitures, contrats de maintenance, location de matériel, papier...) ne cessent d'augmenter ! Cette annonce à l'aube de l'année 2017 est un crève-cœur pour l'Association mais, hélas, nos marges de manœuvre sont à ce jour épuisées.

Bonne Année et surtout une bonne santé à l'aube de cette nouvelle année.

*Le Président.*

*Bonnes fêtes  
de fin d'année !*